

un accès plus rapide au crédit et le recours au crédit renouvelable. Cette conclusion devrait intéresser les responsables des politiques et les établissements financiers.

Les modèles de dette ont besoin d'être analysés de façon plus approfondie. Premièrement, aucun des groupes d'allègement de la dette ne parvient à diminuer sa dette jusqu'à zéro, selon les prévisions. Les soldes restants peuvent subsister pour un certain nombre de raisons. Les individus peuvent avoir accès à des dettes supplémentaires tout en restant dans le programme qu'ils ont choisi, certaines de leurs dettes peuvent ne pas avoir été incluses dans leur programme ou les établissements financiers peuvent avoir transmis des données sans cohérence. À moins qu'il s'agisse d'une erreur de rapport, il semble que les programmes d'allègement de la dette ne soulagent pas les consommateurs de leur dette. Deuxièmement, les différentes tendances en matière de dette renouvelable et d'endettement au titre du crédit à la consommation démontrent que les différents groupes d'allègement de la dette ont recours à deux types de dette différemment, avec des indicateurs inquiétants pour les personnes ayant déclaré faillite. Si les clients de PGD et les personnes ayant déposé une PC diminuent considérablement leur dette renouvelable, ce n'est pas le cas des personnes ayant déclaré faillite. Cinq ans après la mesure d'allègement de leur dette, ces personnes ont un peu moins de dettes qu'au départ. Elles ne semblent pas avoir recours à l'endettement au titre du crédit à la consommation dans la même mesure, ce qui indique soit qu'elles préfèrent la dette renouvelable, soit qu'il s'agit du seul type de dette pour lequel elles sont approuvées. Dans un cas comme dans l'autre, c'est inquiétant. Lorsqu'on considère de multiples points de données pour les personnes ayant déclaré faillite, y compris la progression du pointage de crédit et le recours à la dette renouvelable, il pourrait s'agir d'un indicateur selon lequel certains prêteurs visent les personnes ayant déclaré faillite pour du crédit renouvelable. Cela peut prendre la forme de prêteurs à haut risque proposant des produits de crédit à coût élevé et profitant de consommateurs vulnérables. Le constat selon lequel la dette renouvelable reste élevée pour les personnes ayant déclaré faillite a besoin d'être examiné et analysé de plus près.

Parmi les limites de cette étude, citons notamment l'absence de données personnelles démographiques et la petite taille de l'échantillon. Les données sur le crédit de TransUnion Canada ont été transformées afin qu'on ne puisse identifier les personnes concernées et protéger ainsi la vie privée des clients de PGD. La taille de l'échantillon est liée à certains facteurs tels que la difficulté à contacter des clients de PGD et à recueillir leur consentement. De nombreux clients ne souhaitent pas qu'on ait accès à leurs renseignements, même de façon anonyme, étant donné la récente infraction aux données personnelles chez Equifax. D'autres ont déclaré que la période de leur vie qu'ils traversaient était stressante et qu'ils.



 www.creditcounsellingcanada.ca

 @Creditcc  Credit Counselling Canada

¹ Professeur agrégé, Université York

² Directeur exécutif, Conseil en crédit du Canada

³ Responsable des programmes, Conseil en crédit du Canada



SYNOPSIS

Étude comparative de long terme sur les options d'allègement de la dette des consommateurs au Canada

Préparée par Jodi Letkiewicz¹, Patricia White² et Ellan Dickieson³

June 2019

OBJECTIF

Le principal objectif de recherche de cette étude vise à comparer les résultats financiers de long terme des Canadiens ayant eu recours à un programme de gestion de la dette (PGD), ayant déclaré faillite ou ayant eu recours à une proposition de consommateur (PC) afin de bénéficier d'un allègement de leur dette. Comprendre comment les consommateurs s'en sortent après avoir fait appel à ces programmes permettra aux consommateurs d'être mieux informés sur la solution à choisir, aidera les prêteurs à comprendre quels consommateurs sont plus susceptibles de gérer leur crédit après avoir été insolvable, fournira aux conseillers en crédit et aux syndic autorisés en insolvabilité des renseignements de meilleure qualité sur la façon d'aider leurs clients et informera les responsables des politiques au sujet du fonctionnement et de l'efficacité de tel ou tel programme pour les consommateurs au service desquels ils travaillent.

MÉTHODE D'ANALYSE

Des organismes de conseil en crédit à but non lucratif (membres de Conseil en crédit du Canada) ont contacté des clients issus de programmes de gestion de la dette menés à leur terme pour recueillir leur consentement à l'utilisation, dans le cadre de cette étude, de leurs données personnelles en matière de crédit. La taille de l'échantillon était de 336 clients. Un échantillon apparié a été créé afin de mener cette analyse et de comparer les personnes ayant pris part à un PGD à des Canadiens semblables ayant soit déclaré faillite, soit déposé une proposition de consommateur, soit choisi de ne rien faire (groupe témoin). Les appariements ont été effectués au moyen de distances euclidiennes sur huit variables de crédit clés, globalement caractérisées par le recours au crédit, le fardeau de la dette et les difficultés financières. Une spline généralisée avec un modèle linéaire à effets fixes a servi à procéder aux comparaisons par paires entre les quatre groupes.

CONCLUSIONS

Les conclusions démontrent que les options d'allègement de la dette pour les Canadiens ont des résultats mitigés. De nombreux consommateurs suivant un programme d'allègement de la dette sont en mesure d'améliorer leur situation financière avec le temps, mais un grand nombre d'entre eux continuent d'avoir des dettes.

En général, un an avant d'entamer un programme d'allègement de la dette, les trois groupes visant un soulagement de la dette présente des signes de difficultés financières tels que :

- une augmentation des enquêtes de crédit;
- une baisse du nombre de comptes ouverts;
- un pic dans les comptes en souffrance à 30, 60 ou 90 jours et +;
- une diminution des pointages de crédit.

Cinq ans après une mesure d'allègement de la dette, les groupes concernés ont tous des pointages de crédit inférieurs à ceux du groupe témoin, mais sinon ils s'en sortent favorablement. Comparativement au groupe témoin, les personnes ayant participé à un programme de soulagement de la dette en intégralité ont :

- moins de dette renouvelable et d'endettement au titre du crédit à la consommation;
- environ 25 000 \$ moins de dette totale (non hypothécaire);
- des remboursements de dette mensuels beaucoup moins importants;
- beaucoup moins de comptes avec des soldes positifs;
- moins de comptes en souffrance à 30 jours; et
- des comptes en souffrance à 60 ou 90 jours et + qui sont considérablement différents.

En comparant les trois groupes, on remarque certaines différences considérables :

- Les clients de PGD et les personnes ayant déposé une PC diminuent considérablement leur dette renouvelable. Les clients de PGD ont en moyenne 17 250 \$ de dette renouvelable quatre trimestres avant de commencer le PGD et 4 900 \$ de dette renouvelable cinq ans plus tard. Les personnes

ayant déposé une PC ont une moyenne de 17 125 \$ quatre trimestres avant la mesure d'allègement de la dette puis une moyenne de 5 900 \$, cinq ans plus tard.

- Les personnes ayant déclaré faillite ne diminuent pas considérablement leur dette renouvelable. Quatre trimestres avant la mesure d'allègement de leur dette, elles ont en moyenne 17 675 \$ de dette renouvelable et six ans plus tard, après avoir déclaré faillite, elles en ont 14 740 \$.
- L'endettement au titre du crédit à la consommation est nettement diminué pour les trois groupes d'allègement de la dette, une fois entrepris leur programme, puis cet endettement entame une remontée entre 6 et 8 trimestres après la mesure d'allègement de la dette. Les clients de PGD ont davantage d'endettement au titre du crédit à la consommation et moins de dettes renouvelables que les individus ayant déclaré faillite, 20 trimestres après la mesure d'allègement de leur dette.
- La dette totale moyenne pour les trois groupes d'allègement de la dette ne diminue jamais en dessous de 15 000 \$, ce qui indique, soit qu'ils ne se débarrassent pas totalement de leurs dettes, soit qu'ils contractent de nouvelles dettes, soit que les données rapportées sur leur crédit sont inexactes.
- Cinq ans après avoir entamé un programme de gestion de la dette, les clients de PGD ont les pointages de crédit les plus élevés parmi les groupes d'allègement de la dette avec 37 points de plus que les individus ayant déclaré faillite et 39 points de plus que les personnes ayant déposé une PC. Les trois groupes restent bien en dessous du groupe témoin. Les pointages de crédit des clients de PGD sont inférieurs de 73 points, ceux des personnes ayant déposé une PC de 113 points et ceux des individus ayant déclaré faillite de 111 points.
- Les pointages de crédit des personnes ayant déclaré faillite remontent plus vite que ceux des individus ayant déposé une proposition de consommateur. Les personnes ayant déclaré faillite ont les cotes de solvabilité les plus faibles, mais les personnes ayant déposé une PC connaissent le pire impact sur leur pointage de crédit.

IMPLICATIONS

Les résultats de cette étude devraient être dignes d'intérêt pour les consommateurs, les syndic autorisés en insolvabilité, les conseillers en crédit, les éducateurs, les établissements financiers et les responsables des politiques. La première chose à retenir est que l'expérience des consommateurs prenant part à des programmes d'allègement de la dette est mitigée. Certaines conclusions sont positives, telles que la diminution des retards de paiements et les remboursements mensuels de la dette qui baissent. Cependant, les résultats qui démontrent que les consommateurs ne semblent pas se libérer de la dette à long terme sont inquiétants. Tous les programmes d'allègement de la dette ne sont pas les mêmes et les résultats varient selon les programmes.

Les pointages de crédit pour les trois groupes diminuent comme prévu une fois entamé le programme qu'ils

ont choisi. Cette baisse, dans le cas des clients de PGD, est moindre et les pointages de crédit restent élevés pendant la durée de la période de mesure. Ils atteignent leur point le plus haut cinq ans plus tard. C'est un signe positif pour les clients de PGD. Leurs pointages de crédit, bien qu'inférieurs à ceux du groupe témoin, ne sont pas aussi influencés que dans le cas des personnes ayant déposé une PC ou déclaré faillite, ce qui est positif étant donné le fait qu'ils remboursent 100 % de leur dette. La conclusion selon laquelle les pointages de crédit pour les personnes ayant déclaré faillite remontent plus vite que pour les individus ayant déposé une PC est vraisemblablement due à de multiples facteurs, notamment l'élimination de l'endettement au titre du crédit à la consommation,

